

# *l'Écho du domicile*

Édition n° 48 - Juin 2014



*Débordés, fatigués ?  
Votre temps est précieux.*

## *Édito*

Face au développement accru du secteur des services à la personne, Ménage Service se distingue par ses 2 agréments :

- « **Entreprise d'Insertion** » : Ménage Service est la seule association en Maine et Loire à proposer à des personnes éloignées de l'emploi une mise en situation de travail et un accompagnement dans le secteur des services à la personne en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

- « **Agrément qualité** » : Grâce à ses professionnelles en CDI, Ménage Service propose de nombreux services dont un qu'elle souhaite développer, l'Aide et l'Accompagnement à domicile. C'est pourquoi nous envisageons dans un futur proche de créer un nouveau support permettant de nous rendre plus visible sur cette activité.

Toute l'équipe de Ménage Service vous souhaite de bonnes vacances estivales 2014 et vous rappelle que nous restons à votre disposition tout l'été. Alors n'hésitez pas à nous solliciter !!!

**Attention !!!** Pensez à organiser votre départ grâce à nos prestations « vacances » ; nous relevons le courrier, arrosons les plantes et assurons une présence à votre domicile lors de vos absences...

## *Le réseau Ménage Service :*

20 implantations, plus de 5.700 clients réguliers et 7.000 clients servis chaque année, 1.100 salariés intervenants, 110 permanents, 400.000 heures facturées et plus de 45.000 heures de formations et d'encadrement technique...

Les Ménage Service sont des Associations agréées Services à la Personne inscrites dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire. Les Ménage Service se sont organisées depuis plus de 20 ans sous l'impulsion de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale) en réseau national avec :

- Une Charte qui définit les valeurs et les principes d'action.
- Un objectif de partage d'expérience et d'harmonisation des pratiques.

## *Certification Qualité AFAQ/AFNOR :*

Ménage Service en partenariat avec l'UREI Pays de la Loire (Union Régionale des Entreprises d'Insertion) a souhaité afficher son exemplarité en matière de pratiques sociales afin de se distinguer de ses concurrents. C'est pourquoi, elle a décidé de se faire certifier et d'entrer dans une démarche d'amélioration continue. Cette certification repose sur notre professionnalisme en matière de gestion des ressources humaines et d'insertion.

MÉNAGE SERVICE  
11, Av de contades  
BP 61847  
49018 ANGERS Cedex 01

Agrément Qualité n° SAP/418833125  
Téléphone : 02 41 88 25 26  
Télécopie : 02 41 88 95 00  
contact@menageservice-angers.fr  
www.menageservice-angers.fr

Journal interne de MENAGE SERVICE ANGERS,  
à destination de nos clients, salariés, partenaires  
et organismes de tutelle...



## Entreprise d'Insertion :

### 2 MÉTIERS INDISPENSABLES

Ménage Service possède un agrément « Entreprise d'Insertion » délivré par l'état. Afin d'allier notre dimension sociale et nos objectifs commerciaux les salariés en insertion sont accompagnés et encadrés par 2 professionnels :

- **Une Chargée d'Insertion Professionnelle** : son rôle est l'accompagnement social et professionnel des personnes recrutées en insertion. Elle travaille avec elles sur leurs freins à l'emploi (logement, mobilité, santé...) et met en place un projet professionnel afin de les intégrer sur le marché de l'emploi classique à l'issue de leur parcours à Ménage Service.

- **Une Encadrante Technique** : sa mission est d'accompagner les salariés sur le terrain afin de leur montrer les gestes professionnels et d'évaluer leurs compétences. C'est aussi l'intermédiaire privilégié entre le client usager et l'intervenante (rendez-vous de recadrage, gestion de conflits, satisfaction client...).

## Témoignage



### Je fais appel à l'association Ménage Service depuis plusieurs années.

Au départ, c'est une amie qui m'a parlé de la structure et de sa souplesse de fonctionnement. La simplicité des démarches administratives est pour moi un élément important mais je suis aussi très sensible à la vocation sociale de l'association.

Je suis très satisfaite du travail effectué par les intervenantes et du personnel encadrant que j'ai rencontré en amont pour faire un point sur les tâches ménagères devant être entreprises.

Ménage Service démontre une nouvelle fois qu'insertion et qualité de prestation ne sont en aucun cas incompatibles.

Jacqueline Simon, Angers.

## Infos pratiques

### CHÈQUES SORTIR + :

Vous avez 75 ans et plus, vous êtes affiliés à la caisse de retraite AGIRC ARRCO, vous pouvez bénéficier des chèques sortir +.

**VOUS FINANCEZ 65€ POUR UNE VALEUR DE 450 €, SOIT :**  
**LE 1<sup>ER</sup> CHÉQUIER VOUS REVIENT À 15€,**  
**LE 2<sup>ÈME</sup> À 20€,**  
**LE 3<sup>ÈME</sup> À 30€.**

Ces chèquiers serviront pour des sorties comme les courses, le coiffeur, les RDV médicaux, une visite à un ami.

### CHÈQUES JARDIN :

Une aide financière a été mise en place sous forme de CESU pré-financés pour des prestations de petit jardinage. L'attribution d'un carnet est de 300 euros maximum.

Le besoin lié à la demande de CESU ne doit pas être de confort mais bien à une incapacité de faire.

Les personnes pouvant bénéficier de ces CESU sont les allocataires de CAMARCA, caisse de retraite complémentaire AGRICA.

Pour toutes questions vous pouvez joindre : AGRICA DOMICILE au 0810 005 038

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations sur ces dispositifs.